

les Princes des prêtres; mais la cause de sa condamnation est notoire et son innocence est constatée au tribunal même de ses juges <sup>1</sup>. Sa Passion achève de faire éclater sa grandeur et sa sainteté. Le temps et le lieu semblent choisis pour donner à son sacrifice toute la solennité possible. C'est à la fête de Pâques, le jour le plus saint de l'année, où l'on immole l'agneau pascal, la victime de la délivrance <sup>2</sup>; c'est dans la capitale, en présence de cinq cent mille Juifs, accourus de toutes parts, des contrées même les plus lointaines; c'est en public, devant toutes les autorités religieuses et civiles, qu'il est arrêté, interrogé, torturé, condamné; c'est aux portes de la cité sainte qu'on le crucifie <sup>3</sup>, sur un des sommets qui l'entourent, au lieu même où Abraham offrit autrefois son fils, où une tradition fait reposer les restes du premier homme <sup>4</sup>. Là, il meurt à la vue du peuple, dans des douleurs inouïes, au milieu des dérisions et des outrages; mais en pleine possession de lui-même, dans une attitude qui commande le respect, avec une force et une majesté surhumaines, en convertissant par sa grâce un malfaiteur, supplicié à ses côtés <sup>5</sup>. Jusqu'après sa mort, Dieu veille à ce que son corps conserve l'intégrité de ses membres <sup>6</sup>. Il n'est ni lapidé comme S. Etienne, ni décapité comme S. Jean-Baptiste, ni mutilé comme Isaïe, ni brisé comme les larrons, mais élevé de terre comme une victime sur son autel <sup>7</sup>, au haut d'une croix, pour être vu de loin, comme le serpent d'airain <sup>8</sup>, suspendu entre le ciel et la terre, comme le médiateur de Dieu et des hommes, les bras étendus, comme Moïse sur la montagne <sup>9</sup>, versant son sang sur le monde pour

<sup>1</sup> Matth., xxvii, 24; Marc., xiv, 64; xv, 14. Cf. Deut., xxi, 6. — <sup>2</sup> Cf. S. Iren., iv, x, 1; S. Just., *Dial.*, 40; Orig., *In Levit.*, Homil. x. — <sup>3</sup> Lev., xvi, 27; Matth., xxi, 39; Heb., xiii, 11, 12. — <sup>4</sup> Origen., *In Matth.*, tract. xxxv. — <sup>5</sup> Luc., xiii, 40-43. Unus latronum insultabat, alter sua mala confessus Christi se misericordiae commendabat. De cruce insultantem damnavit, credentem liberavit. Timete, insultantes; gaudete, credentes: hoc faciet in claritate quod fecit in humilitate. S. Aug., *Serm.* cclxxxv, 2. — <sup>6</sup> Joan., xix, 33, 34. — <sup>7</sup> Non in ara templi, sed mundi. S. Leo, *Serm. de Pass.* lxx, 15. — <sup>8</sup> Joan., iii, 14. — <sup>9</sup> Rom., x, 21.

le purifier, le côté ouvert pour nous montrer son cœur et nous dire qu'il s'est épuisé pour nous <sup>1</sup>. Aussi est-ce là le grand mystère du christianisme <sup>2</sup>, celui qui a valu le plus d'amour à Jésus-Christ, qui lui a gagné le plus d'adorateurs, qui a le plus servi à propager ses vertus <sup>3</sup>. Aussi est-ce sur la croix que l'Eglise l'expose partout à nos regards <sup>4</sup>.

§ IV. — SÉPULTURE DE NOTRE-SEIGNEUR. Matth., xxvii, 61; Joan., xix, 38-42.

(Vendredi, 6 heures du soir.)

Jésus enseveli au Calvaire: pourquoi? — Forme de son sépulcre. — Comment Dieu l'a glorifié. — Actes de Pilate. — Passage de Joséphe sur Jésus-Christ.

436. — Que signifient ces mots: *Ibi propter parasceve Judæorum posuerunt eum*, Joan., xix, 42?

*Parasceve* est un mot grec qui signifie *préparation*. On désignait ainsi la veille du sabbat, parce qu'on devait, ce jour-là, préparer toutes choses pour passer le lendemain dans le repos <sup>5</sup>. Si S. Jean appelle ce *parasceve* en particulier *parasceve paschæ*, xix, 14, c'est qu'il précédait le sabbat le plus solennel de l'année, celui qui arrivait dans le cours de la solennité pascale <sup>6</sup>. L'imminence de ce sabbat, qui commençait le vendredi, au coucher du soleil, non moins que la loi du Deutéronome, xxi, 22, 23, obligea les disciples de descendre de la croix le corps du Sauveur, et à l'ensevelir le plus promptement possible, sur le mont du Calvaire, dans un sépulcre d'emprunt. Ainsi, suivant une remarque de S. Augustin, le Fils de Dieu, qui n'avait pas eu à lui un berceau à sa naissance, ne voulut pas avoir un tombeau à sa mort <sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Joan., xix, 34, 37. — <sup>2</sup> I Cor., ii, 2. — <sup>3</sup> Regnavit a ligno Deus. Ps. xcvi, 10. Cf. Joan., xii, 32; xiii, 31, 32. — <sup>4</sup> Grande spectaculum, si spectet pietas! Grande mysterium! grande fidei munimentum! S. Aug., *In Joan.*, cxvii, 3. Cf. S. Thom., p. 3, q. 46, a. 4, etc. — <sup>5</sup> Matth., xxvii, 62; Marc., xv, 42; Luc., xxiii, 54; Joan., xix, 31. — <sup>6</sup> Exod., xii, 16. *Supra*, n. 387. — <sup>7</sup> Victor mortis tumulum suum non habet. S. Amb., *In Luc.*, x, 140; Brev. rom., S. *Sindon.*, lect. vii-ix.



437. — Comment ce sépulcre était-il fait ?

C'était une grotte ou cellule taillée dans le roc, ayant environ quinze pieds de largeur sur six de profondeur et huit de hauteur. Le corps du Sauveur fut déposé sur une table de pierre qui occupait tout un côté de la grotte, et qui avait deux pieds de haut et cinq de long. L'ouverture par laquelle on entra, avait quatre pieds de haut sur deux de large. Elle était fermée par une pierre qui servait de porte et sur laquelle les princes des prêtres, pour leur confusion, vinrent apposer solennellement leur sceau <sup>1</sup>; car Dieu voulut que les ennemis de son Fils se fissent les gardiens de son tombeau, afin que nous eussions en eux les meilleurs garants de sa résurrection : *Diligentia enim Scribarum prodest fidei nostræ*, dit S. Augustin. *Servate, Pharisei; servate* <sup>2</sup>.

438. — Le sépulcre du Sauveur a-t-il été glorifié, comme Isaïe l'avait prédit, XI, 10 ?

Le sépulcre du Sauveur a été glorifié plus qu'aucun autre, et de toute manière <sup>3</sup> : par les miracles et les apparitions d'anges qui s'y sont opérés dès l'origine <sup>4</sup>; par le sanctuaire que sainte Hélène y fit construire aux frais de l'empire <sup>5</sup>; surtout par la vénération dont ce lieu n'a pas cessé d'être l'objet depuis les premiers siècles, de la part de tous les fidèles. A une époque, toute la chrétienté s'est levée pour le venger et le mettre à l'abri des profanations. L'Occident l'a disputé à l'Orient durant des siècles; et si les infidèles sont restés en possession du sol, ce n'est qu'après avoir promis de respecter ce monument sacré et de laisser aux chrétiens la liberté de le visiter et de l'honorer à leur gré. Sept nations entretiennent encore des représentants autour de ce tombeau;

<sup>1</sup> Matth., XXVII, 63-66. Cf. Dan., VI, 17; I Cor., I, 19. — <sup>2</sup> Serm. de Pasch., II. Cf. S. Thom., p. 3, q. 51, a. 2, ad 4. — <sup>3</sup> S. Hieron., *Epist.* XLVI, 12. — <sup>4</sup> Matth., XXVIII, 2-7; Luc., XXIV, 22-23; Joan., XXII, 12; Act., II, 29-33. — <sup>5</sup> Euseb., *Vita Constantin.*, III, 25; *In Ps.* LXXXVII, 3. Rebatie en 1048, cette église fut consumée par un incendie en 1808, à l'exception du Saint Sépulcre qu'on crut avoir été préservé miraculeusement. *Journal de l'empire*, 11 et 21 mai 1809.

et les enfants de S. François d'Assise comptent parmi leurs plus glorieux privilèges l'honneur d'y chanter continuellement les louanges du Sauveur au nom de toute l'Eglise <sup>1</sup>.

439. — Que faut-il penser des Actes de Pilate, ou du rapport fait par ce gouverneur à Tibère sur le supplice et la mort de Jésus-Christ ?

Les Actes que nous possédons aujourd'hui sont certainement apocryphes; et déjà Eusèbe reprochait aux païens d'en avoir publié de faux, du temps de Dioclétien, dans une intention hostile au christianisme <sup>2</sup>. Mais il ne paraît pas douteux qu'il n'en ait existé de vrais et authentiques. S. Justin, qui a écrit sa première Apologie cent ans après la mort du Sauveur, allègue ces Actes avec une confiance qui serait inexplicable, s'il ne les avait pas eus entre les mains et s'ils n'avaient pas été favorables à sa cause. Il paraît qu'il y était fait mention des miracles de Jésus-Christ et des principaux faits de sa vie; car ce Père les cite pour constater l'accomplissement des prophéties à cet égard. *Atque hæc ita esse, ex Actis sub Pontio Pilato confectis discere potestis*, dit-il aux magistrats de l'empire; et un peu plus loin il répète encore : *Quæ quidem ab eo facta esse ex confectis sub Pontio Pilato Actis dicere potestis* <sup>3</sup>. Tertullien, si versé en matière d'administration et de jurisprudence <sup>4</sup>, invoque le même document et avec la même assurance : *Ea omnia super Christo Pilatus, et ipse jam pro sua conscientia christianus, Cæsari tunc Tiberio nuntiavit* <sup>5</sup>. Quant à Eusèbe, il ne paraît pas avoir vu ces Actes de Pilate, mais il en fait mention dans son Histoire ecclésiastique <sup>6</sup>; et il ajoute que c'était la coutume des magistrats romains de rendre compte au chef de l'empire des sentences qu'ils portaient dans les provinces <sup>7</sup>. C'est sans doute pour se conformer à cet usage que Pline le jeune écrivit à Trajan au sujet des chrétiens auxquels il devait appliquer le décret de persécution <sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Gen., XLVIII, 22. — <sup>2</sup> Euseb., *H. E.*, I, 9; IX, 5. — <sup>3</sup> S. Justin, *I<sup>a</sup> Apol.*, n. 35 et 48. — <sup>4</sup> Euseb., *H. E.*, II, 2. — <sup>5</sup> *Apolog.*, I, 2, 5, 21. — <sup>6</sup> Euseb., *H. E.*, I, 9. — <sup>7</sup> Euseb., *H. E.*, II, 2. — <sup>8</sup> Plin. jun., *Epist.* X, 97.



Quoi qu'il en soit, si les Actes de Pilate sur la mort de Notre-Seigneur se sont perdus ou altérés, on peut dire qu'il nous en reste un abrégé authentique, et presque l'équivalent, dans les fragments rapportés par S. Justin et Tertullien, et dans les *Annales* de Tacite, qui est presque un contemporain<sup>1</sup>.

440. — Le passage de Josèphe sur Notre-Seigneur est-il authentique?

Voici ce qu'on trouve dans Josèphe (37-96), touchant Notre-Seigneur : « Vers ce temps, parut Jésus, homme sage, si toutefois on peut l'appeler un homme : car il opéra les prodiges les plus étonnants et il eut un grand nombre de disciples, soit parmi les Juifs, soit parmi les Gentils. C'est ce Christ qui, accusé devant Pilate par les principaux de la nation, fut condamné à mourir sur une croix, sans qu'il perdît pour cela l'amour de ses partisans. Il leur apparut vivant, après trois jours, selon la prédiction que les prophètes en avaient faite, et jusqu'ici la secte des chrétiens, auxquels il a donné son nom, ne paraît pas s'affaiblir<sup>2</sup>. »

L'authenticité de ce passage, qui n'avait jamais été mise en question, a été vivement attaquée au dix-septième siècle par des auteurs protestants d'abord, puis par des écrivains incrédules. Plusieurs catholiques ont cru devoir l'abandonner ou convenir qu'il a pu être interpolé. Mais il a toujours en sa faveur les plus fortes autorités, et il s'en faut que les raisons de nos adversaires soient de nature à le faire rejeter.

I. Les témoignages de l'antiquité semblent décisifs. Eusèbe de Césarée, l'homme le plus versé dans l'histoire ecclésiastique, qui écrivait deux siècles après Josèphe, et qui avait beaucoup lu ses ouvrages, cite ce passage en deux endroits<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Christum, Tiberio imperante, per procuratorem Pontium Pilatum, supplicio affectus est. Tacit., *Annal.*, xv, 44. — <sup>2</sup> Joseph., *A. J.*, XVIII, III, 3. — <sup>3</sup> Euseb., *H. E.*, I, xi; *Démonst.*, III, v. Eusèbe (265-340) eut pour maître et pour ami S. Pamphile, disciple d'Origène (240-309). Passionné pour l'étude et doué d'une grande facilité, il acquit une érudition immense. Il connaissait les écrivains profanes aussi bien que les auteurs ecclésiastiques. Il eut longtemps à sa disposition la biblio-

S. Jérôme, le plus érudit des Pères, selon S. Augustin<sup>4</sup>, l'a traduit dans son livre, *Des écrivains ecclésiastiques*, XIII. A la suite de ces deux Docteurs, nous pouvons citer S. Isidore de Péluse<sup>5</sup>, Sozomène<sup>6</sup>, Ruffin, Suidas, Nicéphore, Cassiodore. Tous allèguent ce texte comme irrécusable. Or, il était facile de savoir la vérité à cet égard. Il y avait alors, comme aujourd'hui, un grand nombre de manuscrits entre les mains des Juifs et des Gentils, aussi bien qu'entre les mains des chrétiens, et plusieurs pouvaient avoir été faits sur l'original. Puisque personne n'a réclamé contre une citation si importante et tant de fois renouvelée, il faut que ce passage ait été regardé comme authentique et qu'on n'ait aperçu aucun indice de supposition.

II. Les objections qu'on oppose à ces autorités se résolvent aisément : — 1° On s'étonne qu'un Juif, que Josèphe ait pu parler de Jésus-Christ d'une manière si avantageuse. Mais n'y aurait-il pas lieu de s'étonner bien davantage, s'il avait gardé le silence à son égard ou s'il en avait parlé autrement? N'a-t-il pas fait l'éloge de S. Jean-Baptiste<sup>7</sup> et de S. Jacques, qu'il appelle *le frère de Jésus, surnommé Christ*<sup>8</sup>? N'a-t-il pas rapporté la prophétie de Daniel, ix, 26, sur les maux que les Romains devaient faire subir à sa nation, et sur la ruine de la ville et du temple, après que le Christ aurait été renié et mis à mort? L'exactitude avec laquelle les prédictions de ce prophète se sont vérifiées ne lui semblent-elles pas mettre dans

thèque de l'Eglise de Jérusalem, formée par S. Alexandre, vers 230 (*H. E.*, vi, 20. *Infra*, n. 478), et celle de Césarée, fondée par S. Pamphile, son ami (*H. E.*, vi, 32; vii, 32; viii, 13; S. Hieron., *de Viris illust.*, lxxx), laquelle ne contenait pas moins de trente mille volumes, dit S. Isidore de Séville. Invité par Constantin à lui demander quelque grâce, il obtint celle de pouvoir consulter librement toutes les archives de l'empire.

<sup>4</sup> Vir doctissimus. S. Aug., *Epist.* cXLVIII, 7. Omnes vel pene omnes qui ante illum aliquid ex utraque parte orbis de doctrina ecclesiastica scripserant, legit. *Cont. Julian.* I, vii, 34; *Epist.* cxcviii, 7; *de Civit. Dei*, xviii, 43. Totus in lectione, totus in libris est. Non die non nocte requiescit; aut legit aliquid semper, aut scribit...; ut se illi in omni scientia nemo audeat comparare. Sulp. Sev., *Dial.* I. — <sup>5</sup> S. Isid., *Epist.* iv, 225. — <sup>6</sup> Sozom., *H. E.*, I, 1. — <sup>7</sup> Joseph., *A. J.*, XVIII, v, 1, 2. *Supra*, n. 174. — <sup>8</sup> Του λεγομένου Χριστου. Jos., *A. J.*, XX, ix, 1.



tout son jour la folie de ceux qui prétendent que Dieu ne prend aucun souci des choses d'ici-bas <sup>1</sup>? Est-il surprenant, après cela, qu'il ait fait mention du Sauveur, qu'il lui ait donné son nom de Christ ou de Messie <sup>2</sup>, qu'il ait mis en doute s'il n'était pas plus qu'un homme? Quoi! Josèphe est né en Judée, d'une famille sacerdotale, trois ou quatre ans après la mort du Sauveur; il parle dans son Histoire de Jean-Baptiste, de Jacques, évêque de Jérusalem, frère de Jésus dit le Christ, de tous les magistrats nommés dans l'Évangile, de tous les imposteurs, de tous les chefs de parti qui se sont succédé depuis Auguste; et il n'aurait pas dit un mot de Jésus-Christ <sup>3</sup>, ni des chrétiens, alors que l'empire portait des lois contre les chrétiens, alors que Suétone et Tacite en parlent en divers endroits, tout païens, tout laconiques qu'ils sont <sup>4</sup>! D'ailleurs si l'on suppose que Josèphe n'a rien dit de la vie et de la mort du Sauveur, quand Tacite en faisait mention, quand lui-même parlait comme l'on sait de S. Jean-Baptiste et de S. Jacques, ne voit-on pas ce qu'il en faudra conclure? Son silence aurait une cause, et quelle pourrait-elle être? Ce ne serait pas que le Sauveur lui était inconnu; nous venons de voir qu'il le connaissait, et qu'il fait connaître ses parents. Serait-ce qu'il n'avait à en dire que du mal, qu'il regardait ses miracles comme des illusions et lui-même comme un séducteur? Non, car s'il avait eu ces sentiments, son intérêt, celui de son ouvrage, celui de sa nation, devaient le porter à le témoigner hautement. Mais s'il ne s'est tu que parce qu'il voyait du péril

<sup>1</sup> « Daniel n'a pas seulement prédit la persécution d'Antiochus Epiphane, il a annoncé encore la désolation à laquelle notre pays devait être réduit sous l'empire des Romains, de sorte que ceux qui le lisent et qui voient ce qui est arrivé ne peuvent assez admirer combien ce prophète a été favorisé de Dieu. Rien ne prouve mieux dans quel abîme d'erreur sont les Epicuriens qui rejettent la Providence et qui veulent que le monde roule à l'aventure, sans conducteur ni pilote. Car si un pur hasard conduisait les choses de ce monde, l'événement n'eût pas ainsi réalisé toutes ces prédictions. » Joseph., *A. J.*, XI, X, 7. — <sup>2</sup> Quand il dit : Ο Χριστός οὗτος ἦν, il faut évidemment sous-entendre le mot λεγομενος, qu'il ajoute un peu plus loin. *A. J.*, XX, IX, 1. Cf. *Matth.*, xxvi, 68; *Plin. jun.*, *Epist.* X, 97. — <sup>3</sup> Cf. *Joan.*, IV, 23. *Supra*, n. 79. — <sup>4</sup> *Sueton.*, *In Claud.*, XXV; *Tacit.*, *Annal.*, XV, 44.

à exprimer sa pensée, parce que sa parole aurait pu déplaire à ceux qu'il voulait ménager, son silence aurait-il beaucoup moins de valeur en faveur du christianisme que n'en a le passage que l'on conteste? — 2° On s'étonne encore de ce qu'aucun auteur chrétien n'a cité ce texte avant Eusèbe. Cet argument se rétorque avec la même facilité que le précédent. S'il y a quelque difficulté à expliquer le silence des auteurs chrétiens à cet égard, dans le premier et le second siècle après Josèphe, ne voit-on pas combien il serait plus difficile de concevoir comment les Juifs et les païens, en possession de ses ouvrages depuis deux cents ans, n'auraient pas démenti Eusèbe et les auteurs chrétiens, s'ils les avaient vus citer son Histoire à faux, ou comment ils eussent omis de rétablir son texte, si ces auteurs l'avaient interpolé sur un point si essentiel? D'ailleurs, le silence des écrivains du second siècle est moins étonnant qu'on ne dit. Qui ne sent que le témoignage de Josèphe ne devait pas avoir, dans l'esprit des Pères, toute l'importance que nous lui donnons? Ont-ils commencé beaucoup plus tôt à le citer sur l'Histoire juive et sur la ruine de Jérusalem? On voit bien que l'auteur des *Homélies clémentines* l'avait lu <sup>1</sup>, mais S. Théophile est le premier qui en ait rapporté un passage <sup>2</sup>. Après tout, dans le texte qu'on nous conteste, Josèphe se borne à mentionner ce dont tout le monde devait convenir, l'existence du Sauveur, son titre de Messie, la réalité de ses prodiges; et pour un grand nombre de chrétiens, le témoignage de ce Juif, qui n'avait pas mis sa conduite en harmonie avec sa parole, avait moins de poids que celui de S. Paul et des quatre évangélistes. Ajoutez que plusieurs Pères latins, comme S. Cyprien, pouvaient ne pas connaître un ouvrage qui n'existait encore qu'en grec.

Au reste, les rationalistes de nos jours semblent s'amender sur ce sujet et convenir que Josèphe a dû parler du Sauveur. Il est vrai qu'ils soupçonnent son texte d'être interpolé; mais c'est un soupçon en l'air, qui ne repose absolument sur rien, ou plutôt qui est démenti par la tradition, par

<sup>1</sup> *Homil.* v, circa 190. — <sup>2</sup> S. Theoph., *Ad Autol.*, III, 23 († 181).



tous les manuscrits et par la nature même du texte, aucune partie n'en pouvant être détachée sans que ce retranchement lui ôte toute signification ou qu'il y introduise une incohérence manifeste.

## CHAPITRE II.

### RÉSURRECTION ET ASCENSION DU SAUVEUR.

(Matth., xxviii; Joan., xx, xxi.)

#### 1° Circonstances de la résurrection.

(Dimanche, 5 avril, 33.)

Jonas, figure du Sauveur. — Jésus-Christ est-il resté trois jours au tombeau? — Est-il ressuscité *vespere sabbati*? — Concorde des évangélistes sur la résurrection. — Parole du Sauveur à sainte Madeleine. — Comment put-on croire au récit des gardes?

441. — La résurrection du Sauveur n'est-elle pas figurée, aussi bien que sa sépulture, dans l'histoire de Jonas?

On ne peut douter que l'histoire de Jonas ne soit la figure de la sépulture et de la résurrection du Sauveur. Notre-Seigneur s'en est fait lui-même l'application<sup>1</sup>, et c'est sous l'emblème de ce prophète que les premiers chrétiens aimaient à le représenter comme vainqueur de la mort<sup>2</sup>. D'ailleurs, la figure et la réalité, le type et l'antitype sont si étonnants, et l'on remarque entre l'un et l'autre une telle conformité, qu'il serait déraisonnable de n'y voir qu'un jeu du hasard. Après s'être livré à la mort pour sauver ses frères et avoir passé trois jours dans le sein de la terre, *in corde terræ*, comme Jonas dans le sein du monstre marin, *in ventre ceti*, le Sauveur a reparu comme le prophète, plein de vie, dans un milieu nouveau, à l'abri de toute agitation et de tout péril; puis, comme le prophète encore, comme cet unique pro-

<sup>1</sup> Matth., xii, 39-41; Luc., xi, 29, 30. Nullus alius melior typi sui interpretis fuit, quam ipse qui inspiravit Prophetas. S. Hieron., *Præf. in Jon.* — <sup>2</sup> Martigny, *Diction. des Antiq. chrét.*, Jonas.

phète envoyé aux Gentils avant lui, il a prêché la pénitence aux infidèles et il a converti par sa parole, non une ville idolâtre seulement, mais le monde païen tout entier, dont elle était l'image. *Ecce plus quam Jonas hic*<sup>1</sup>. S'il était possible de contester, en présence des Juifs<sup>2</sup>, l'antiquité du livre de Jonas, les rationalistes n'hésiteraient pas à dire qu'il a été imaginé et supposé par un chrétien des premiers siècles<sup>3</sup>. Ne diraient-ils pas la même chose, s'ils le pouvaient, du sacrifice d'Isaac<sup>4</sup>?

442. — Si le Sauveur a été enseveli le vendredi soir, et qu'il soit ressuscité le dimanche matin, comment a-t-il pu dire qu'il resterait trois jours et trois nuits dans le tombeau?

En disant qu'il resterait dans le tombeau trois jours, ou,

<sup>1</sup> Matth., xii, 41. Ipsi Judæi coguntur a nobis dicere quid illa significant, quæ nisi aliquid significare concedant, tam divinæ auctoritatis libros ab ineptarum fabularum ignominia non defendunt. S. Aug., *Cont. Faust.*, xii, 39. — <sup>2</sup> Cf. Tob. xiv, 5-6, 15, *Græce*; Eccli., xliv, 12. Joseph., *A. J.*, ix, x, 2. Illi habent libros, nos librorum Dominum; illi tenent prophetas, nos intelligentiam prophetarum. S. Hieron., *Præf. in Jon.* — <sup>3</sup> M. Vernes trouve à cette histoire, à ce conte, comme il dit, une forte odeur d'hellénisme, et cela lui suffit pour prononcer qu'on ne peut le faire remonter au delà de trois cents ans avant notre ère. Mais c'est oser trop peu. A quoi sert de donner ainsi le démenti au livre des Rois, iv Reg., xiv, 25; à Tobie, xiv, 4-6, 15, *Græce*; à Josèphe, *A. J.*, ix, x, 2; aux anciens canons reçus dans la synagogue, Eccli., xliv, 12; aux traditions des Juifs et des chrétiens, si l'on convient que le livre a été écrit avant la venue du Sauveur et la conversion du monde? Il ne s'agit pas ici d'antiquité, mais d'antériorité. Que ce récit soit du troisième siècle avant Jésus-Christ ou qu'il soit du huitième, il n'en sera pas moins impossible d'en expliquer naturellement le caractère figuratif et la signification prophétique. Pour nous, la principale odeur que nous trouvons au livre de Jonas, c'est une odeur de christianisme. Elle n'est pas seulement dans l'histoire du prophète, elle est encore et surtout dans les sentiments dont Dieu se montre animé envers les Ninivites, iv, 10; sentiments si éloignés de ceux des Juifs et même des judaïsants. *Infra*, n. 520. Aussi n'hésitons-nous pas à croire que l'auteur appartient au Nouveau Testament aussi bien qu'à l'Ancien, et que l'Esprit de Dieu est le seul qui ait pu ainsi esquisser d'avance, dans la vie et les écrits des prophètes, les faits les plus merveilleux de l'histoire de son Fils, afin de les rendre plus croyables à son peuple. Cf. S. Hieron., *Præf. in Jon.*; S. Aug., *Epist.* cl, quæst. 6; Bourdaloue, *Carême*, sur la religion, 1<sup>er</sup> point. — <sup>4</sup> *Supra*, n. 19-24, 253.